



Problème de perte énergétique

Par **menaud**, le **02/02/2008** à **16:57**

bonjour, nous louons une maison par agence, nous avons une cuve de gaz que nous avons remplie. Celle-ci a duré 2 mois seulement. Il y a un problème car la maison ne garde pas la chaleur. J'aurais aimé savoir si je pouvais faire intervenir un expert pour me faire un bilan énergétique qui est devenu obligatoire lors d'une location. L'agence a fait venir un expert qui a noté que la maison était bien isolée mais il n'a pas resté longtemps. Donc puis-je faire une contre-expertise car une de nos payes passe bientôt dans la cuve de gaz. merci de votre réponse.